

La passion du bois depuis 1877



Savoir-faire / Expérience

Depuis 1877, le bois est au cœur de notre métier. De part notre savoir-faire et notre expérience nous vous offrons des produits de qualité à forte durabilité. Au fil des ans, nous avons développé une large gamme de produits : poteaux FT et EDF, piquets pour la viticulture et arboriculture, glissières de sécurité bois-métal, produits d'aménagements extérieurs. Aujourd'hui, RONDINO® est toujours un des leaders du marché des bois traités destinés aux professionnels et collectivités.

Sites

3 sites de production

- Aumont-Aubrac (48 - Lozère) - 9 ha
- Saint Florentin (89 - Yonne) - 22 ha
- Coussey (88 - Vosges) - 5 ha

siège social

- Savigneux (42 - Loire)

Espagne

- Vila-Seca (Tarragona)

Organisation commerciale

- Une équipe commerciale sédentaire.
- Une force commerciale France.
- Un bureau commercial Espagne.

Bureau d'étude

- CAO / DAO pour répondre à vos demandes spécifiques.

Traducción española : www.rondino.es/equipamientosexterioresenmadera.pdf / English translation : www.rondino.fr/outdoorequipmentsinwood.pdf



Bois et Environnement

La maîtrise de la matière Bois

Propriétaire et gestionnaire de forêts, nous assurons une totale maîtrise sur la matière bois, vous garantissant :

- **Sa provenance**, de la forêt française : massif central, massif des Vosges.
- **Sa qualité**, par le respect de cahiers des charges très rigoureux.
- **Sa disponibilité**, par nos stocks en forêt et sur usines.

Nos sites de fabrication sont situés dans un rayon de 150 km des massifs forestiers, garantissant ainsi un bilan carbone positif dû aux faibles émissions de transport.

Une gestion durable de la forêt

Le forestier est avant tout un amoureux de la forêt. Il prélève les arbres à maturité et favorise ainsi son renouvellement. Entretien, coupes et reboisement maintiennent la diversité biologique et la vitalité de la forêt. Nos forêts françaises sont gérées depuis longtemps dans le cadre du développement durable.

La certification PEFC est une démarche volontaire qui apporte une garantie sur l'origine du bois récolté dans des forêts gérées durablement.



Le bois, un matériau naturel, renouvelable et écologique

Chaque année, la forêt française progresse de 30 000 ha. Elle couvre aujourd'hui 16 millions d'hectares, soit plus d'un quart du territoire,

une progression de 60% en 100 ans.

En France et plus largement en Europe, la récolte est inférieure à la production. Les prélèvements de bois ne représentent que 60% de la croissance annuelle.

Comme chacun sait, en phase de croissance, les forêts absorbent naturellement du CO² et rejettent de l'oxygène dans l'atmosphère. Consommer du bois, c'est faire un choix responsable pour l'environnement.

RONDINO, acteur au développement durable.

Respectueux de la forêt et de la nature, nous nous engageons pour un meilleur Environnement :

- Tous nos déchets bois (écorce, plaquette, sciure, bois non conformes..) sont revalorisés soit en combustible pour alimenter nos chaudières et séchoirs, soit réutilisés dans la fabrication de panneaux bois, pâtes à papier ou en granulés de bois pour fournir du chauffage domestique et industriel.

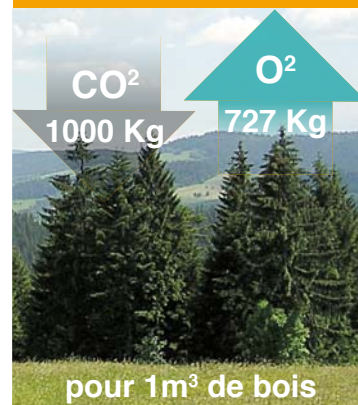
- Les eaux de pluie sont utilisées pour alimenter les opérations de traitement du bois.

- Les produits utilisés pour le traitement du bois sont à base de composés organiques. Les bois traités ne nécessitent aucun retraitement spécifique en fin de vie.

- La pose de panneaux photovoltaïques sur nos hangars de stockage produit plus de 500 000 kW annuel et assure plus de 5140 tonnes d'économie de rejet de CO² sur 20 ans.

Le Saviez-Vous ?

- La forêt française représente près d'1/3 du territoire de la France.
- En 1850, la forêt française couvrait 10 millions d'ha, en 2009 elle en couvre plus de 16 millions.
- La récolte des bois en France représente seulement 60% de sa croissance annuelle.
- 1 M³ de bois en forêt permet de stocker 1 tonne de carbone et libère plus de 700 kg d'oxygène.
- La fabrication de produits bois est peu consommatrice d'énergie.
- Le bois est le seul matériau courant renouvelable.





La solution bois, la solution durable

Tableau des classes d'emploi

CLASSE 1	Bois toujours à l'abri des intempéries.
CLASSE 2	Bois toujours à l'abri des intempéries. Humidification possible par condensation occasionnelle.
CLASSE 3	Bois soumis à des alternances d'humidité et de sécheresse. Sans contact avec le sol et sans piège à eau (ex. bardage)
CLASSE 4	Bois en contact avec le sol. Bois soumis à des humidifications fréquentes ou permanentes. Bois présentant des pièges à eau.
CLASSE 5	Bois en contact avec de l'eau de mer

Le bois est un matériau noble, chaleureux, qui s'intègre parfaitement dans tous les environnements. Cependant, les bois installés en extérieur sont soumis à de nombreuses agressions naturelles comme les insectes, les champignons, l'humidité ou encore les termites. C'est pourquoi il est important de traiter le bois en adéquation avec sa classe d'emploi. Ainsi, pour assurer leur durabilité, les bois en extérieur doivent recevoir un traitement correspondant à la **classe 4**.

Le choix d'un bois durable

La durabilité des bois est soit durable, soit conférée après traitement.

Les bois dits naturellement durables (chêne, châtaignier, robinier..) sont d'une part très peu disponibles sur le marché car peu cultivés et d'autre part leur durabilité est très aléatoire, notamment en ce qui concerne la classe 4 et les termites.

Les bois à durabilité conférée dits plus couramment les bois traités en autoclave présentent un intérêt de part leur disponibilité et leur grande durabilité, si le choix de la classe d'emploi ainsi que le respect des processus de fabrication sont bien respectés.

D'autres processus de traitement existent comme les bois chauffés, huilés. Ces nouveaux procédés en cours de développement ne permettent pas à ce jour l'utilisation en classe d'emploi 4.

Il faut noter également que certaines essences de bois, réfractaires au traitement (ex. douglas,..) ne sont pas compatibles en classe d'emploi 4. En effet, seule la périphérie du bois est imprégnable (2 à 6 mm) contrairement au PIN imprégnable à cœur.

- NF EN 335 : Durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois - Définition des classes d'emploi.

- NF EN 350 : Durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois - Durabilité naturelle du bois massif.

- NF EN 351 : Durabilité du bois et des produits à base de bois - Bois massif traité avec produit de préservation.

- NF EN 460 : Durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois - Définition des classes d'emploi.

Pourquoi choisir le pin classe 4



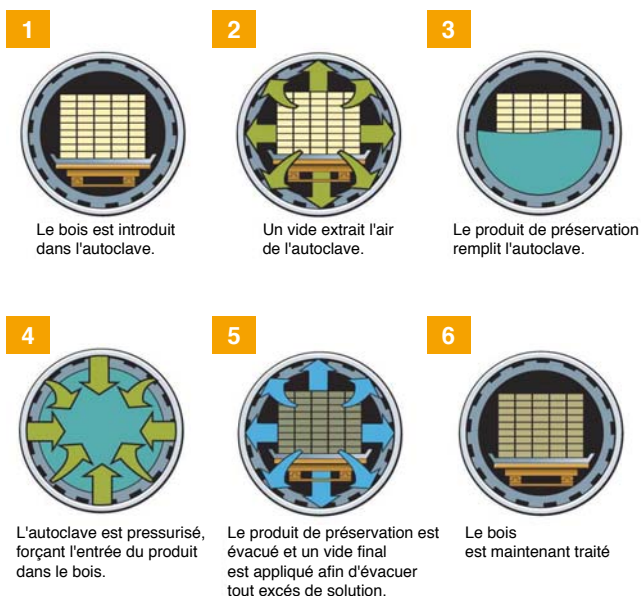
Une ressource disponible, renouvelable et environnementale

Le PIN (sylvestre, laricio, noir) est une essence très présente dans nos forêts depuis des centaines d'années. Disponible dans la plupart des massifs forestiers français, le PIN présente non seulement un intérêt économique avéré mais un bilan environnemental positif contrairement à d'autres essences dont les bois exotiques qui nécessitent de lourds coûts de transport et qui sont de plus en plus surexploités.

Une durabilité conférée inégalée

Le PIN est fortement apprécié pour ses caractéristiques mécaniques mais surtout pour sa durabilité conférée grâce au traitement en autoclave. En effet, le PIN fait partie des rares essences compatibles à la **classe 4**.

Processus de préservation



Le traitement en autoclave imprègne jusqu'au cœur du bois des agents de conservation qui vont le protéger de diverses attaques. L'imprégnation en autoclave reste le procédé le plus efficace en terme de durabilité et qui a fait ses preuves depuis plus de 80 ans.

imprégnation à coeur



Pin classe 4

imprégnation 2 à 6 mm



Douglas classe 3

Les certifications CTB B+ et P+

La certification **CTB B+** est un gage supplémentaire de qualité du traitement du bois. Cette certification est délivrée par le FCBA (anciennement CTBA) suite à des contrôles qualité sur nos sites de production. Le certificat CTB B+ atteste de la conformité du processus de traitement et de son efficacité ainsi que de la non-toxicité du bois traité pour l'utilisateur et pour son environnement.



Les performances du produit sont **garanties par la marque CTB P+** sur la base d'essais normalisés ayant prouvé leur efficacité et dans le respect des exigences environnementales.



